



VILLE DE LAVAL

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER D'UNE PARTIE DE LA RUE ADOLPHE BECK A LAVAL OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°24 / 2025 DU 14 MARS 2025

Nous, Maire de la Ville de Laval,

Vu le code de la voirie routière et notamment les articles L. 111-1, L. 141-3 et R. 141-4 et suivants,

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment son article L. 134-2,

Vu la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année 2025 établie par arrêté préfectoral en date du 2 décembre 2024,

Vu la délibération en date du 3 février 2025 approuvant le lancement d'une enquête publique préalable au déclassement du domaine public routier d'une partie de la rue Adolphe Beck à Laval,

Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique,

ARRÊTONS

Article 1^{er}
Il sera procédé à une enquête publique préalable au déclassement du domaine public routier d'une partie de la rue Adolphe Beck à Laval.

Article 2
Monsieur Joël Métras est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Article 3
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Monsieur Métras, seront déposés pendant la durée de l'enquête publique à la Direction Urbanisme – service Gestion active du patrimoine à l'Hôtel communautaire, sis 1 place du Général Ferrié à Laval.

L'enquête aura lieu du lundi 14 avril 2025 à 9 heures au lundi 28 avril 2025 à 17 heures.

Les heures d'ouverture sont fixées du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier auprès de Madame Gwendoline NOUVEAU (02.43.49.46.97) et consigner dans le registre ses observations ou les formuler par écrit à Monsieur le commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

Hôtel communautaire
Direction Urbanisme – service Gestion active du patrimoine
1 place du Général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL CEDEX,

ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete.rue.adolphebeck@laval.fr

Article 4
Le commissaire enquêteur assurera deux permanences à l'Hôtel Communautaire, 1 Place du général Ferrié à Laval, au rez-de-chaussée, bureau 31, le lundi 14 avril 2025 de 9 heures à 12 heures et le lundi 28 avril 2025 de 14 heures à 17 heures.

Article 5
Le commissaire enquêteur procédera à la clôture du registre au terme de l'enquête et disposera d'un délai d'un mois pour produire ses conclusions sur le dossier.

Article 6
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Article 7
À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur dès sa remise, à l'Hôtel Communautaire, Direction Urbanisme – service Gestion active du patrimoine, 1 Place du Général Ferrié à Laval, aux horaires mentionnés à l'article 3, jusqu'au 28 mai 2026.

Article 8
Au terme de l'enquête et au vu du rapport du commissaire enquêteur, le déclassement du domaine public routier d'une partie de la rue Adolphe Beck sera proposé au conseil municipal.

Article 9
Cet arrêté sera affiché en Mairie au Centre administratif municipal quai André Pinçon, à l'Hôtel communautaire et sur site rue Adolphe Beck à Laval, quinze jours avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée.

Article 10
Madame la Directrice Générale des Services de la ville est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Notifié à, Le Maire,

Joël Métras
Commissaire-enquêteur

Le 24 mars 2025

Florian Bercault